



Communiqué de presse 8 novembre 2021

Les agent-e-s de la propreté publique s'opposent à l'augmentation de leur temps de travail.

Pendant les confinements successifs, les agent-e-s de la propreté publique ont continué à nettoyer nos rues et à vider les corbeilles. Ils étaient en première ligne, car considérés comme essentiels.

Pour quelle reconnaissance. AUCUNE. Bien au contraire, on leur demande, ainsi qu'à tous les agent-e-s de la ville de Saint-Nazaire et de la CARENE de travailler plus pour rien.

La loi du 6 août 2019 votée par les députés LREM (La Régression En Marche) et leur allier stipule en effet l'augmentation du temps de travail des agent-e-s territoriaux à partir du 1^{er} janvier 2022. Mais la loi dit également que les métiers avec de fortes contraintes horaires (travail le week-end) ou pénibles peuvent déroger à l'augmentation du temps de travail.

Pour tout le monde, usagers comme collègues, il est clair que le travail des agent-e-s de la propreté publique est pénible (débroussaillages, vidage de corbeilles, ramassage de seringues, d'animaux morts, enlèvement de fientes de pigeons) et physique (de nombreuses pathologies du dos, des bras et des épaules sont à déplorer).

MAIS PAS POUR NOS ELU-E-S.

Ils/elles ont besoin de faire des groupes de travail pour s'assurer que leur travail est réellement pénible et le résultat ne sera connu qu'au mois de juin 2022 soit 6 mois après l'augmentation du temps de travail. DE QUI SE MOQUE-T-ON. D'autres collectivités n'ont pas eu besoin de groupe de travail pour décider de la pénibilité du travail des agent-e-s de la propreté publique.

C'est pour la reconnaissance de la pénibilité de leur travail que les agents de la propreté ont fait la grève le samedi 6 et le dimanche 7 novembre et qu'ils feront grève tous les week-ends jusqu'à la fin de l'année 2022.

En soutien, le syndicat CGT des territoriaux de Saint-Nazaire et de la CARENE appellent les usagers à déposer leurs sacs d'ordures ménagères fermés au pied des corbeilles à partir des vendredis après-midi, de préférence en centre-ville et sur le front de mer.

Syndicat CGT des territoriaux de
Saint-Nazaire et de la CARENE